

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MONTAUBAN - 8201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 18/02/2025 - 421 - 2019 B 00270 - 850 130 899 - 3G-BIOCLIMATISATION

1 - BILAN SIMPLIFIE

18 FEB 2025

N°2033-A

2023

Désignation de l'entreprise : SAS 3G-BIOCLIMATISATION

Adresse de l'entreprise : 2 RUE DE CASTELS 82400 VALENCE D AGEN

Numéro SIRET* : 85013089900014

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12
Durée de l'exercice précédent : 12 et 6

Ex. N-1 clos le : 30/09/2022

Exercice N, clos le : 30/09/2023

ACTIF

Brut 1

Amortis.-Provisions 2

Net 3

Net 4

I Immobilisations - Fonds commercial*

010

012

M Incorporelles - Autres*

014

12 500

016

12 500

M Immobilisations corporelles*

028

79 978

030

39 086

40 892

Immobilisations financières* (1)

040

042

Total I (5)

044

92 478

048

39 086

53 392

C Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*

050

052

I - Marchandises*

060

062

R Avances et acomptes versés sur cdes

064

066

C Créances - Clients et comptes rattachés*

068

12 320

070

12 320

U (2) - Autres* (3)

072

758

074

758

704

L Valeurs mobilières de placement

080

082

A Disponibilités

084

15 014

086

15 014

N Charges constatées d'avance*

092

094

Total II

096

28 091

098

28 091

Total général (I + II)

110

120 569

112

39 086

81 483

PASSIF		Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K Capital social ou individuel*	120	4 500	4 500
Ecart de réévaluation	124		
P Réserve légale	126		
R Réserves réglementées*	130		
Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* 131)	132		
P Report à nouveau	134	14 050	7 511
R Résultat de l'exercice	136	7 287	6 538
E Subventions d'investissement	137		
S Provisions réglementées	140		
Total I	142	25 837	18 550
Provisions pour risques et charges	Total II 154		
D Emprunts et dettes assimilées (4)	156	41 795	28 807
E Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164		
T Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166	2 807	2 542
T Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : 169 7 702)	172	11 044	18 072
E Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	55 646	49 421
Total général (I + II + III)	180	81 483	67 971
R (1) Dont immobilisations financières	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
E à moins d'un an			
N (2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût revient des immos acquises	182
V ou créées au cours de l'exercice*			24 405
I (3) Dont comptes courants d'associés	199	Prix de vente hors TVA des	184
débiteurs		immob cédées au cours de l'ex.*	

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

Désignation de l'entreprise :		SAS 3G-BIOCLIMATISATION		Exercice N, clos le (1)		Ex. N-1, clos le (2)	
				30/09/2023		30/09/2022	
A - RESULTAT COMPTABLE							
P	Ventes de marchandises*	dont export	209	210			
R	Production vendue biens	et livraisons	215	214			
O	Production vendue services*	Intracommunau.	217	218	83 728		72 175
D	Production stockée* (variat* stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)			222			
	Production immobilisée*			224			
E	Subventions d'exploitation reçues			226			
X	Autres produits			230	233		0
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	83 961		72 175
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234			
H	Variation de stock (marchandises)*			236			
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)			238	581		2 277
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*			240			
G	Autres charges externes* (dont crédit bail :			242	61 202		50 038
E	- mobilier						
	- immobilier						
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :	243		244	1 246		437
	Rémunérations du personnel*			250			
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252			
X	Dotations aux amortissements*			254	11 271		11 082
P	Dotations aux provisions			256			
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. commerciales étranger)	259		262	14		0
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)			264	74 314		63 834
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	9 647		8 342
	Produits financiers	(III)	280				
D	Produits exceptionnels	(IV)	290				
I	Charges financières	(V)	294	582			649
V	Charges exceptionnelles	(VI)	300	492			
E	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art. 217 octies	347					
R	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles art.39 q. D	348					
S	Impôts sur les bénéfices*	(VII)	306	1 286			1 154
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	7 287		6 538
B - RESULTAT FISCAL				312	7 287	314	
Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col.2							
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles			318			
I	Provisions non déductibles*			322			
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	1 286		
T	Divers*, dont intérêts excédentaires des cples-cis d'associés	247		330			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC		248				
E	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			251			
G	Part de loyers dispensé de réintégration	249					
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Entreprises nouvelle (44 sexies)				986		342	
Zone franche urbaine (44 octies a)				987			
Zone revitalisation rurales (44 quinquies)				138			
Bassins d'emploi à redynamiser				991			
Reprise d'entre. en difficulté (44 septies)				981			
Jeune entreprise innovante (44 sexies A)				899			
Bassins Urbains à dynamiser - BUD				992			
ZFANG (44 quaterdecies)				345			
Investissements outre-mer				344			
Zone de développement prioritaire (44 septidécies)				993			
Dont créance due au report en arrière du déficit*				346		350	
Dont déduct. exception. (art 39 decies A)				643			
Dont déduct. exception. (art 39 decies B)				645			
Dont déduct. exception. (art 39 decies C)				647			
Dont déduct. exception. (art 39 decies D)				648			
Dont déduct. exception. (art 39 decies E)				641			
Dont déduct. exception. (art 39 decies F)				990			
Dont déduct. exception. (art 39 decies G)				649			
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS				352	8 573	354	
Bénéf. col.1, Déficit col.2							
D	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356			
Dont imputés/résultat :						360	
E	Déficits antérieurs reportables *						
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS				370	8 573	372	
Bénéf. col.1, Déficit col.2							

Désignation de l'entreprise : SAS 3G-BIOCLIMATISATION						Néant :		*
I IMMOBILISATIONS								
ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation* Val. d'origine des immo en fin d'ex.			
Fonds commercial	400	402	404	406				
Autres immob incorp.	410 12 500	412	414	416 12 500				
I Terrains	420	422	424	426				
M Constructions	430	432	434	436				
M Inst. tech. mat, out	440 16 415	442 758	444	446 17 173				
C Inst. gén. agenc.	450	452	454	456				
O Mat. de transport	460 39 158	462 23 648	464	466 62 805				
R Autres immos corp.	470	472	474	476				
Immob. financières	480	482	484	486				
TOTAL	490 68 073	492 24 405	494	496 92 478				
II AMORTISSEMENTS								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Mt Amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. afférents aux élt. sortis de l'actif	Mt Amortissements à la fin de l'exercice				
Fonds commercial	495	497	498	499				
Autres immobilisations incorporelles	500	502	504	506				
I Terrains	510	512	514	516				
M Constructions	520	522	524	526				
M Installations techn., mat. & out. ind.	530 11 303	532 2 783	534	536 14 085				
C Inst. générales, agencés divers	540	542	544	546				
O Matériel de transport	550 16 513	552 8 488	554	556 25 001				
R Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566				
TOTAL	570 27 815	572 11 271	574	576 39 086				
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5	6	7	8
	6	7	8	9	10			
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissement	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
	1	2	3	4	Court terme *	Long terme		
						19 %	15% ou 12,8%	0 %
					5	6	7	8
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%		579	Régularisations *		590			
TOTAL		596						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N

Désignation de l'entreprise : SAS 3G-BIOCLIMATISATION						Néant :	*
1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations exercice		Diminutions : reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortis. dérogatoires	600		602		604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605	607
	Autres provis. réglemt.	610		612		614	616
Provisions pour risques et charges		620		622		624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634	636
	Sur stocks et en cours	640		642		644	646
	Sur clients et cptes rattac.	650		652		654	656
	Autres prov. pour dépréc.	660		662		664	666
TOTAL		680		682		684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
	Dotations		Reprises	(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Fonds commercial	681		683	1	Indemn. congés payés, charges...		
Autres Immos. incorp.	700		705	2			
Terrains	710		715	3			
Constructions	720		725	4			
Inst. Techn. Mat & Out	730		735	5			
Inst. Génér. Agenc. Div	740		745	6			
Matériel de transport	750		755	7			
Autre immos corpor.	760		765				
TOTAL	770		775	Total à reporter lig.322 N°2033-B		780	

II DEFICITS REPORTABLES		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (art 209 II-2- du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
TOTAL des déficits restant à reporter	870	

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

III DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Montant de la TVA collectée	374	15 788
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154 bis du CGI dont cot. facultatives Madelin	325				
Dont cot. facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327				
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380		Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	6 441
Dont montant déductible des cot. sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326				
N° du centre de gestion agréé	388		Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI				397	

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

N° 2033-E

2023

Désignation de l'entreprise : SAS 3G-BIOCLIMATISATION		Néant : ☐ **	
Exercice ouvert le : 01/10/2022		et clos le : 30/09/2023	
		Durée en nombre de mois : 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
Total 1	106		0
II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subv. d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
Total 2	106		0
III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Achats	121		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une normale et courante	150		
Total 3	162		0
IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137	0
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).	117		0
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	20		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	22		
Effectifs au sens de la CVAE	23		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	26		
Période de référence	du		au
Date de cessation	186		
Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.			

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065

2023

Exercice ouvert le : 01/10/2022 et clos le : 30/09/2023		Régime "simplifié d'imposition" ☒ Si option pour le régime optionnel de Déclaration de résultat d'ensemble du groupe ☐ ou "réel normal" ☐ taxation au tonnage ☐	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société :		Adresse du siège social	
SAS 3G-BIOCLIMATISATION 2 RUE DE CASTELS 82400 VALENCE D AGEN			
N° Siret	85013089900014		
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
REGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :			
Dénomination :		N° Siret :	
Adresse :			
B ACTIVITE			
Activités exercées (souligner l'activité principale) :		ENTRETIEN MATERIEL SPECIFIQUE	
		Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (CF. notice de la déclaration n° 2065)			
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux de 15 %	8 573
		DEFICIT	
		(Report de la ligne XO DU 2058A ou 372 du 2033B)	
		Bénéfice imposable au taux normal (25%, 26,5%, 27,5%)	
		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	
2 Plus-values			
PVL/T imposables au taux de 15%			
PVL/T imposables		Autres plus-values imposables	Plus-values à LT imposables
à 18 %		à 19 %	à 0% (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches. (Cochez la case selon le cas).			
Ent. nouv. art. 44 sexies		Jeunes entre. innovantes	Zone franche urbaine - Terr. entr.
Ent. nouv. art. 44 septies			Zone franche d'activité
Sociétés d'invest. immo. cotées		Zone de développement prioritaire, art 44 septidécies	Zone de restructuration de la défense art 44 terdécies
			PME innovantes
			Autres dispositifs
			BUD, art. 44 sexdécies
Bénéfice ou déficit exonéré (+ ou - selon le cas)		Plus values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur : productif, art. 244 quater W ☐			
D IMPUTATIONS (CF. notice de la déclaration n° 2065)			
1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt			
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt			
représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou coll.		Total figurant au cadre VII de l'imprimé 2066	
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (CF. notice de la déclaration n° 2065)			
Recettes nettes soumises à la contribution 2.5 %			
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE			
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%			
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DEPOT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS			
1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration 2258-SD (article 223 quinquies C-1-1), cochez la case : ☐			
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration N°2258-SD, indiquer ci-dessous le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée : N° d'identification fiscale :			
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration 2258-SD par la société tête de groupe (article 223 quinquies C-1-2), cochez : ☐ Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe : N° d'identification fiscale :			
H COMPTABILITE INFORMATISEE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé
			CEGID
Examen de conformité fiscale		Nom, adresse du prestataire :	
		N° SIREN du prestataire :	
Nom, adresse, téléphone, télécopie : - du comptable * : ☐ FIDUCIAL EXPERTISE MONTAUBAN Téléphone : 0563830443 1210 AV DE TOULOUSE 82000 MONTAUBAN - du conseil * : ☐ Téléphone : - du C.G.A. ou du viseur conventionné :			
N° agrément :		Viseur conventionné	
Visa : CGA/AGA		A VALENCE D AGEN le 15/09/2024	
		Nom du déclarant : MR FANTOVA Qualité du déclarant : PRESIDENT	

Certifié Conforme

IMPOTS SUR LES SOCIETES
Annexe à la déclaration N° 2065

N° 2065 bis 2023

Désignation de l'entreprise : SAS 3G-BIOCLIMATISATION																																																																	
et date de clôture de l'exercice: 30/09/2023																																																																	
I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES																																																																	
1	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width:50%;">Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts (4)</td> <td style="width:45%;"> <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width:50%;">- Payées par la société elle-même.</td> <td style="width:50%; text-align: center;">(a)</td> </tr> <tr> <td>- Payées par étab. chargé du serv des titres</td> <td style="text-align: center;">(b)</td> </tr> </table> </td> </tr> </table>	Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts (4)	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width:50%;">- Payées par la société elle-même.</td> <td style="width:50%; text-align: center;">(a)</td> </tr> <tr> <td>- Payées par étab. chargé du serv des titres</td> <td style="text-align: center;">(b)</td> </tr> </table>	- Payées par la société elle-même.	(a)	- Payées par étab. chargé du serv des titres	(b)																																																										
Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts (4)	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width:50%;">- Payées par la société elle-même.</td> <td style="width:50%; text-align: center;">(a)</td> </tr> <tr> <td>- Payées par étab. chargé du serv des titres</td> <td style="text-align: center;">(b)</td> </tr> </table>	- Payées par la société elle-même.	(a)	- Payées par étab. chargé du serv des titres	(b)																																																												
- Payées par la société elle-même.	(a)																																																																
- Payées par étab. chargé du serv des titres	(b)																																																																
2	Mt des distribut* correspondant à des rémun. ou avantages dont la soc. ne désigne pas le (les) bénéficiaires(s) (2) (c)																																																																
3	Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes ou sociétés interposées (d)																																																																
4	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width:50%;">Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) ou (d) ci dessus. (3)</td> <td style="width:50%;"></td> </tr> <tr> <td>(A préciser par nature sur les lignes (e) à (h))</td> <td></td> </tr> </table>	Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) ou (d) ci dessus. (3)		(A préciser par nature sur les lignes (e) à (h))																																																													
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) ou (d) ci dessus. (3)																																																																	
(A préciser par nature sur les lignes (e) à (h))																																																																	
5	Mt des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4) (e)																																																																
6	Mt des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (f)																																																																
7	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width:60%;">Montant des revenus répartis (5)</td> <td style="width:40%; text-align: right;">Total (a) à (h)</td> </tr> </table>	Montant des revenus répartis (5)	Total (a) à (h)																																																														
Montant des revenus répartis (5)	Total (a) à (h)																																																																
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES																																																																	
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann III) : - SARL - tous les associés, - SCA - associés gérants; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width:10%; text-align: center;">SARL</td> <td style="width:10%; text-align: center;">Nombre de parts appartenant à chq. associé</td> <td colspan="6">Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné colonne (1) à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td colspan="6" style="text-align: center;">Montant des sommes versées</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td style="text-align: center;">année du versement</td> <td style="text-align: center;">Traitements, émoluments, indemnités.</td> <td colspan="2" style="text-align: center;">Frais de représentation, de mission et de déplac.</td> <td colspan="2" style="text-align: center;">Frais professionnels autres que (5) et (6).</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td></td> <td></td> <td style="text-align: center;">Ind. forfaitaires</td> <td style="text-align: center;">Remboursements</td> <td style="text-align: center;">Ind. forfaitaires</td> <td style="text-align: center;">Remboursements</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td style="text-align: center;">(2)</td> <td style="text-align: center;">(3)</td> <td style="text-align: center;">(4)</td> <td style="text-align: center;">(5)</td> <td style="text-align: center;">(6)</td> <td style="text-align: center;">(7)</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	SARL	Nombre de parts appartenant à chq. associé	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné colonne (1) à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.								Montant des sommes versées								année du versement	Traitements, émoluments, indemnités.	Frais de représentation, de mission et de déplac.		Frais professionnels autres que (5) et (6).						Ind. forfaitaires	Remboursements	Ind. forfaitaires	Remboursements			(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)																								
SARL	Nombre de parts appartenant à chq. associé	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné colonne (1) à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.																																																															
		Montant des sommes versées																																																															
		année du versement	Traitements, émoluments, indemnités.	Frais de représentation, de mission et de déplac.		Frais professionnels autres que (5) et (6).																																																											
				Ind. forfaitaires	Remboursements	Ind. forfaitaires	Remboursements																																																										
		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)																																																										
K DIVERS																																																																	
Nom et Adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)																																																																	
Adresses des autres établissements																																																																	
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION																																																																	
REMUNERATIONS																																																																	
Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)																																																																	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages																																																																	
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES						à 0%	à 15%																																																										
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																																																																	
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice																																																																	
MVLT réalisée au cours de l'exercice																																																																	
MVLT restant à reporter																																																																	
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS																																																																	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																																																																	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																																																																	



3G-BIO CLIMATISATION
Société à responsabilité limitée
au capital de 4500€
Siège social : 2 rue de Castels
82400 VALENCE D'AGEN
850 130 899 RCS MONTAUBAN

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 29 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,

le vingt-neuf Décembre,

A dix heures,

Monsieur Fantova Jean-Pierre, demeurant 4 place de l'église, 82190 Bourg de Visa

Propriétaire de 300 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la société 3G-BIOCLIMATISATION,

Madame Fantova Marie Laure, demeurant 239 chemin de Tucaut, 31270 Cugnaux

Propriétaire de 100 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la société 3G-BIOCLIMATISATION,

Madame Fantova Sandra, demeurant 4 Rue Gilbert Defer, résidence L'initiale A, 31300 Toulouse

Propriétaire de 50 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la société 3G-BIOCLIMATISATION,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la société, Monsieur Fantova Jean-Pierre, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'exercice clos au 30 Septembre 2023.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos au 30 Septembre 2023
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce,
- Rémunération de gérance,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos au 30 Septembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

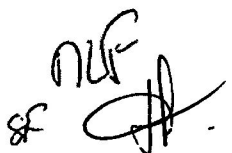
DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 30 Septembre 2023 s'élevant à 7287,22 euros de la manière suivant :

- Incorporation en Autres réserves : 7287,22 euros

TROISIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies et d'extraits du présent procès-verbal pour remplir les formalités de droit.

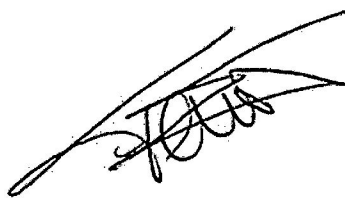


De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal

FANTOVA JEAN PIERRE

A stylized handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping initial 'J' and 'P' followed by a horizontal line.

FANTOVA MARIE-LAURE

A stylized handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping initial 'M' and 'L' followed by a horizontal line.

FANTOVA SANDRA

A stylized handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping initial 'S' followed by a horizontal line.

3G-BIO CLIMATISATION
Société à responsabilité limitée
au capital de 4500€
Siège social : 2 rue de Castels
82400 VALENCE D'AGEN
850 130 899 RCS MONTAUBAN

Tableau de répartition des dividendes avec prélèvements (janvier 2024)

Bénéficiaires	(a) Dividendes bruts alloués	(b) Montant de la retenue à la source*	(c) Montant du PFU (12,8% des dividendes bruts hors PEA)	(d) Total versé au trésor public (b+c)	Dividendes nets versés (a-d)
FANTOVA JEAN-PIERRE	6 900	1 186,80	883,20	2 070	4 830
FANTOVA MARIE-LAURE	2 300	395,60	294,40	690	1 610
FANTOVA SANDRA	1 150	197,80	147,20	345	805

Total	10 350	1 780,20	1 324,80	3 105	7 245
-------	--------	----------	----------	-------	-------

Des écarts d'arrondis inévitables, peuvent apparaître entre les valeurs présentes dans cette édition et les valeurs indiquées dans le formulaire 2777. Ces écarts sont liés à l'application de la règle de l'arrondi fiscal sur les valeurs calculées individuellement, puis sommées, qui différeront du total calculé dans la déclaration 2777.

* Les montants figurant dans la colonne "Montant de la retenue à la source" correspondent aux contributions et prélèvements sociaux et aux retenues à la source sur les revenus distribués aux non-résidents.